

INFº RAPIDE RÉGIONALE

N° 028/2020 DU 27 mai 2020 Attributions économiques du CSE & reprise d'activité Points de vigilance et pratiques syndicales

DESTINATAIRES

- Syndicats
- Unions territoriales interprofessionnelles
- Unions professionnelles

Vendredi 26 juin 2020 Webinaire De 10 h à 12h

Les élus CSE, en cette période de reprise d'activité post-crise sanitaire, sont souvent sollicités sur des plans de reprise, des adaptations aux distanciations physiques nécessaires, etc.

- Quels sont les points qui doivent être soumis au CSE ?
- Quels sont les points de vigilance à avoir en tête ?
- Quelles conséquences de la crise sur l'emploi ?
- Quels moyens d'action ?

Pour répondre à ces questions, la CFDT Île-de-France organise, avec le cabinet Syndex, un cycle de rencontres d'information/sensibilisation autour des attributions économiques et sociales du CSE dans cette période de reprise d'activité.

La première rencontre, webinaire du 26 juin, vise une lecture d'ensemble des prérogatives économiques de l'instance CSE.

La deuxième, **le 9 octobre**, sera axée sur les formes de restructuration PSE, rupture conventionnelle collective et accord de performance collective.

Soyez nombreux à vous inscrire au webinaire du 26 juin :

https://us02web.zoom.us/webinar/register/WN_9RIfZjgFQPK94CnjhhNHhQ

Vous recevez un mail de confirmation et les éléments de connexion au webinaire.

INFORMATIONS / CONTACT

Hassan Mohamed Hassan Henri | Délégué Régional Emploi-Formation 06 32 22 14 95 | hhassan@iledefrance.cfdt.fr

